

Rebondissement

Publié le 6 Mars 2012

Étrange conciliation pour le Monsieur Justice du PS dans une affaire d'harcèlement moral

André Vallini était accusé de "harcèlement moral, discrimination par l'âge et licenciement abusif" par l'une de ses anciennes attachées de presse. Celle-ci a finalement accepté la conciliation proposée à l'audience du tribunal de Grenoble. Une issue heureuse pour le sénateur de l'Isère, à deux mois de la présidentielle.

Je m'abonne
à partir de 4,90€

Ajouter au classeur

Suivre ce contributeur

Lecture zen

**Bertrand Janicaud**

"Bertrand Janicaud" est chef d'entreprise.

Il écrit sous pseudonyme.

Voir la bio en entier

Suivre ce contributeur

EN SAVOIR PLUS

Accusé de « harcèlement moral, discrimination par l'âge et licenciement abusif » par une ancienne attachée de presse, André Vallini est finalement parvenu à obtenir une conciliation. Son ex-employée, qui assurait pourtant avant l'audience ne pas souhaiter transiger pourrait avoir été victime de « pressions sur la justice » de la part du président du conseil général d'Isère et conseiller justice de François Hollande. C'est en tout cas ce que laisse entendre un article du Nouvel Obs.

Que s'est-il passé dans la salle d'audience du tribunal de Grenoble ? La plaignante, Brigitte Vulmat, était entrée en assurant aux journalistes que « tout ce qui comptait pour (elle) était d'être reconnue dans (son) statut de victime ».

Une heure et demie plus tard, elle en est ressortie en larmes pendant qu'André Vallini s'éclipsait discrètement.

« L'un part comme un voleur, l'autre comme une violente », a noté Jean-François Cassant, le responsable du syndicat des collaborateurs parlementaires (USCP) qui soutient depuis l'origine la plainte de Brigitte Vulmat. Selon lui, André Vallini est « un employeur aux méthodes contestables », responsable de « trois licenciements et deux démissions » en trois ans dans son cabinet.

Pourquoi alors Brigitte Vulmat a-t-elle finalement accepté de transiger ? Selon son avocat, Me Jean Eisler, « les juges ont fortement incité à trouver une conciliation ». Le Nouvel Obs laisse même entendre qu'il pourrait y avoir eu des pressions pour enterrer l'affaire à quelques semaines de la présidentielle.

« Sans que l'on sache démêler ce qui, du calendrier politique national, de l'influence locale de celui qui est aussi président du conseil général de l'Isère, ou de la volonté farouche de ce dernier de se débarrasser de cette douloureuse épine dans le pied, a le plus pesé dans cette soudaine entente. Et sans que soit dévoilé le montant de la transaction, frappé d'une "clause de confidentialité". Seul indice : au départ, Brigitte réclamait 100.000 euros de dommages et intérêts. ».

Un dossier qui fait tâche pour celui qui aime à se présenter comme le futur ministre de la Justice de François Hollande.

DÉPÊCHES

- 10h19 Le port de Berbera fait du Somaliland un acteur incontournable en mer Rouge
- 10h19 Ouganda: l'opposition dénonce la perspective d'une "présidence à vie" de Museveni
- 10h10 11h07 Première visite à Damas d'une alliance arabo-kurde soutenue par Washington
- 10h10 A Rome, Moscou et Managua, ces réformes des retraites qui provoquent la colère
- 10h09 Les prévisions de trafic pour ce week-end Le Parisien

1 . 2 . 3 . TOUTES LES DÉPÊCHES

ATLANTICO ÉDITIONS



Comment révéler votre charisme
Partie 2 : Votre corps parle pour vous : Apprenez à le maîtriser en toutes circonstances

Chilina Hills

+ DE LIVRES NUMÉRIQUES

ARTICLES LES + LUS + PARTAGÉS + COMMENTÉS

Depuis: 24 heures | 7 jours

- 1 Eclipse de lune et opposition de mars : petite mise au point astronomique pour corriger les âneries lues un peu partout
- 2 "Benalla n'est pas mon amant" (Macron) ! Et ce n'est pas le mien non plus
- 3 La vraie raison pour laquelle vous ne devriez pas recharger votre téléphone pendant la nuit
- 4 L'éolien sur terre, c'est de la folie ; l'éolien en mer, de la folie furieuse
- 5 Affaire Benalla : le couple de la vidéo fait désormais l'objet d'une enquête préliminaire
- 6 Benalla, suite : et au fait, dans le grand match responsables politiques traditionnels contre populistes, quel bilan pour la stabilité de nos démocraties ?